

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 26 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Étaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

 Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Michaël BAUDET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Hubert HILLION), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI), Kristell LE MAUFF (pouvoir donné à Richard HAAS), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT)

 Messieurs Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Yann SOULABAIL), Christian KERAUTRET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Jean-Louis SENECHÉAU (pouvoir donné à Loïc JAMBOU), Jean BELLEC (pouvoir donné à Françoise HURSON), Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Amandine ANDRE)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-89 **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Madame Malorie MEHEUST, 1^{ère} Adjointe en charge du Développement Economique et de l'Administration Générale

Il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs pour tenir compte :

- ⇒ De la suppression des postes devenus inutiles suite aux avancements de grade et promotions internes intervenus récemment ;
- ⇒ De la modification des postes suite à des mouvements de personnels, les grades des agents recrutés étant différents de ceux qui sont partis. Par exemple, pour les postes de responsable des affaires foncières et économiques, d'agent comptable, d'agent de voirie.
C'est aussi le cas au pôle Espaces verts. Suite au départ du responsable, son adjoint assurera à l'avenir les fonctions de responsable. Le besoin se porte donc sur un poste de jardinier (recrutement en cours) ;

⇒ De l'adaptation des services :

- au service enfance jeunesse : suite à un reclassement pour raison de santé, la collectivité a fait appel à un agent du CDG22 pour compenser la surcharge de travail.

Or, après quelques mois, il s'avère que les besoins sont récurrents et indispensables pour le bon fonctionnement du service, puisque les fonctions concernent les inscriptions scolaires et la facturation aux familles de la cantine et des accueils de loisirs.

Il est donc proposé de créer un poste d'adjoint d'administratif à temps complet au 01/11/2020 afin de pérenniser ce poste.

- au Centre de Santé Municipal : il est nécessaire de pourvoir en personnels le Centre de Santé Municipal. A savoir : 3 médecins et 2 secrétaires administratives (1 sur le grade de rédacteur, 1 sur le grade d'adjoint administratif). Le poste de rédacteur est déjà ouvert au tableau des effectifs.

Les tableaux ci-après retracent les modifications envisagées :

Créations

Grade	Catégorie	Nombre	Date d'effet
Adjoint administratif	C	1	01/07/2021
Adjoint administratif	C	2	01/11/2021
Adjoint technique	C	2	01/07/2021
Adjoint technique	C	1	01/11/2021
Médecin contractuel	A	3	01/11/2021

Suppressions

Grade	Catégorie	Nombre	Date d'effet
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	01/07/2021
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	01/10/2021
Agent de maîtrise principal 1 ^{ère} classe	C	1	01/08/2021
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	01/07/2021
Adjoint d'animation	C	1	01/07/2021

Aussi, vu l'avis favorable du Comité technique du 12 octobre 2021,

Je vous propose :

- d'adopter les modifications du tableau des effectifs comme proposé ci-avant ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstentions de Françoise HURSON et son pouvoir Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT et son pouvoir Valérie TRAISSAC).